



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Terry LAURENT et Madame Florence NEUVILLE, domiciliés Herbiester 108 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Route du Fawetay, 132 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section D n°433C2.

Le projet est de type : la construction d'un garage, et présente les caractéristiques suivantes :

Volume garage indépendant de la maison d'habitation et partiellement enterré, se basant sur le modèle de la « ferme en carré », d'une emprise au sol de 97,5 m², et recouvert d'une brique de teinte rouge-brun. Partant du garage, un muret en moellons sera prolongé en façade avant de l'habitation, de sorte à former un ensemble harmonieux autour de la cour ainsi créée. (Voir axonométrie).

Annnonce de projet en vertu de l'article D.IV.40.2° du CoDT : écarts au permis d'urbanisation, à savoir : implantation non conforme, en dehors de la zone capable - espaces latéraux inférieurs aux 4 ou 5 m autorisés entre la limite parcellaire et les façades latérales (3,06 m au niveau de l'angle avant droit du garage) - ligne de faite perpendiculaire (et non parallèle) à la longueur de la zone capable - garage isolé, non incorporé dans l'habitation.

Conformément à l'article D.I.16. § 1^{er}, les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **18/07/2024** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10/07/2024 au 26/08/2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202400052/5209/2024**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 21/06/2024

La Directrice générale,

B. ROYEN-PIUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET.